

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers présents : 93 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 5 Absent(s) excusé(s) : 5 Absent(s) : 1
--	--	--

Date de convocation : 8 décembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 14 décembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-12-14-CC-24.7 :

Rapport annuel 2019 - Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Coislin de Metz Métropole.

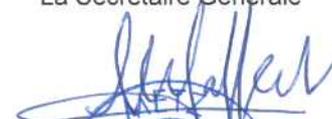
Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,
VU le Code de la Commande Publique, et notamment son article L. 3131-5,
VU la convention de Délégation de Service Public en date du 1^{er} janvier 2010 relative à l'exploitation du Parking Coislin de Metz Métropole passée avec la société Q-PARK,
VU le rapport du délégataire chargé de l'exploitation du Parking Coislin de Metz Métropole présenté pour l'exercice 2019 dont une synthèse est annexée à la présente délibération,
VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 3 décembre 2020,

PREND ACTE de ce rapport, lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Metz, le 15 décembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



Délégation de Service Public

PARKING COISLIN

Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2019

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

PARKING COISLIN



Tableau de bord - Délégations de Service Public

Direction Organisation, Méthodes, Service : Contrôle de Gestion, Evaluation Année : 2019 Service gestionnaire : Direction de la Mobilité et des Transports		Code délégation : P_COISL Parking Coislin	Date : 20.04.2020 Politique publique : SNC Domaine d'activité : Stationnement
---	--	--	---

Realisation et gestion d'un parking public

Situé à : Place Coislin 57 METZ

Nature du contrat : Concession

Signé le : 01/01/2010

Avec effet au : 01/01/2010

Echéance : 28/02/2021

Durée : 11 ans et 2 mois

Années	Nb de Places de Stationnement
2017	393
2018	393
2019	393

Exploitant :	SNC
Raison sociale :	SNC Société du Parc Coislin
Forme juridique :	SNC

Adresse : 7 rue Coislin 57 METZ

Capital : 100 000 €

Société dédiée : OUI

Société Mère : Q Park France - 65 Quai Georges Gorse 92650 Boulogne Billancourt

INDICATEURS

Activité

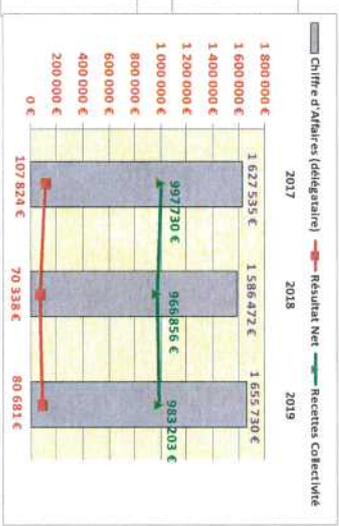
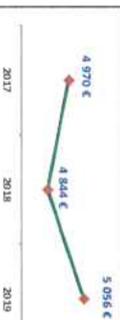
Eléments Financiers (En euros)

	2017	2018	2019
% abonnements et amortisations	6,4%	5,3%	7,6%
Chiffre d'Affaires (déléguataire)	1 627 535 €	1 586 472 €	1 655 730 €
Résultat Net	107 824 €	70 338 €	80 681 €
Recettes Collectivité	997 730 €	966 856 €	983 203 €
Tickets horaires	607 540	589 377	587 783
% abonnements et amortisations	6,4%	5,3%	7,6%

Tickets horaires



Recette Annuelle moyenne par place



1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION

<i>Compte de résultat de la délégation</i>				
Délégation :	Année	2019		
Parking Coislín	Stationnement			
	2018	2019	Ecart en €	Ecart en % 2019 - 2018
Produits d'exploitation				
Recettes Activité	1 586 472	1 655 730	69 258	4%
Autres Produits et reprises	-	-	-	
Total Produits d'exploitation	1 586 472	1 655 730	69 258	4%
Charges d'exploitation				
Achats, Serv Ext et autres	29 321	32 609	3 288	11%
Sous traitance	-	-	-	
Charges de personnel	148 758	133 239	15 519	-10%
Redevances Collectivité	966 856	983 203	16 347	2%
Frais de siège	165 498	156 480	9 018	-5%
Impôts et taxes	11 697	29 314	17 617	151%
Dotations aux amortissements	149 590	159 956	10 366	7%
Dotations aux provisions	-	4 026	4 026	
Autres charges	49 986	47 083	2 903	-6%
Total Charges d'exploitation	1 521 706	1 545 910	24 204	2%
Résultat d'exploitation	64 766	109 820	45 054	70%
Excédent Brut d'Exploitation	264 342	320 885	56 543	21%
Résultat financier	2	70	72	-3600%
Résultat exceptionnel	5 574	1 451	4 123	-74%
Participation des salariés	-	-	-	
Impôts bénéfice	-	30 660	30 660	
Résultat net	70 338	80 681	10 343	15%

Compte de résultat en € H.T.

2. ANALYSE FINANCIERE

Les montants exprimés ici sont Hors-Taxes.

Après une progression constante du Chiffre d'Affaires (CA) en 2016 et 2017, 2018 avait marqué une légère baisse de 3% des recettes d'activité du parking Coislin. En 2019, le CA repart à la hausse. Les recettes horaires affichent une progression de 4,6% soit +71,6k€ (due à une hausse du montant du ticket moyen), alors que les recettes abonnés (1% du CA) diminuent de 2,3k€. Les recettes totales s'élèvent en 2019 à **1 655,7k€** contre 1 586,5k€ en 2018.

Les charges d'exploitation sont en hausse de 2% par rapport à l'année précédente, +24,2k€ pour un montant total de 1 546k€. Malgré une diminution de 5% des frais de siège (156,5k€ en 2019 contre 165,5k€ en 2018) et de 10% des frais de personnel (-15,5k€ dont -21k€ de besoin en emplois intérimaires et +6k€ en personnel interne), cette hausse des charges de 2% s'expliquent principalement par la hausse de la redevance versée à la Métropole (+2% soit 16,3k€ supplémentaires du fait de la hausse des recettes d'activités) et d'une hausse des impôts et taxes (+17,6k€ pour la taxe foncière).

Le résultat d'exploitation 2019 s'élève à 109,8k€ contre 64,8k€ en 2018, soit +45k€.

Des résultats exceptionnels et financiers non significatifs sur 2019 mais une hausse d'impôts sur les bénéfices est à noter (30,7k€) venant diminuer le résultat d'exploitation. Le résultat net de la DSP est de **80,7k€ en 2019** contre 70,3k€ en 2018.

La présente délégation représente toujours, à ce jour, le plus fort rendement de Chiffre d'Affaires par place de parking (**5 056€ de recettes annuelles/place de parking en 2019 contre 4 844€ en 2018, soit +4,4%**).

Concernant les frais de siège :

Les frais de siège appliqués au contrat du parking Coislin sont une répartition des honoraires de Q-PARK France (A), au titre de la mission de Direction et Assistance selon le prorata du CA HT 2019 du contrat du parking Coislin (C=1,65M€) rapporté au CA HT 2019 du groupe Q-PARK (B=119,3M€) :

- Mission de Direction et Assistance (A) : total des dépenses 2019 des supports services généraux, opérationnels et Informatiques (11,3M€);
- A x (C/B) = 156,5k€ de frais de siège.
- soit 9,4% du CA HT 2019 contre 10,4% en 2018.

Concernant les redevances dues à la Métropole :

La redevance versée à la Métropole annuellement s'élève à **983,2k€** en 2019 (contre 966,8k€ en 2018). Cette redevance comprend une somme fixe annuelle de 555k€ indexée et une redevance variable en fonction du Chiffre d'Affaires (55% du CA compris entre 900k€ et 1 415k€ et 75% du CA au-dessus de 1 415k€ ; les seuils étant indexés).

3. ECARTS ENTRE LE BUDGET DE DEPART ET LES REALISATIONS

En raison de charges d'exploitation cumulées réalisées supérieures aux prévisions établies lors de la signature du contrat (+7%) et d'une réalisation du Chiffre d'Affaires cumulé en deçà des prévisions de recettes (-4%), **le résultat net cumulé réalisé de la délégation est inférieur aux prospectives chiffrées par Q-PARK lors de la négociation du contrat (-1,6M€, 635,6k€ au 31/12/2019 contre 2,2M€ prévisionnel)**. À noter la variation à la hausse concernant les frais de personnel (+20% réalisés) mais les charges provoquant la principale sur-réalisation sont les **frais de siège (+55%)**. Ils affichent un total cumulé de 1,6M€ réalisés contre 710k€ estimés. Et également des charges annexes sous-estimées concernant les frais bancaires, télécommunications notamment qui provoquent une surconsommation de 50k€/an pour atteindre 400k€ supplémentaires par rapport au prévisionnel sur la durée du contrat. Ce qui explique le réalisé cumulé de la ligne "autres charges".
Le résultat financier cumulé est négatif (-71k€ cumulé).

Les variations entre ces réalisations et ces prévisions, qui ont servi de base à l'élaboration du contrat, se résument comme suit (en € H.T.) :

◆ Période de

2010

à fin 2019

En Euros	Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart Réal-Prév	Ecart en %
Recettes Activité	14 341 758	14 949 481	-607 723	-4%
Autres Produits et reprises	0	0	0	
Σ Produits	14 341 758	14 949 481	-607 723	-4%
Achats, Serv Ext et autres	412 552	974 178	-561 626	-136%
Charges de personnel	1 496 805	1 198 708	298 097	20%
Redevances Collectivité	8 470 941	8 423 581	47 360	1%
Frais de siège	1 583 784	709 935	873 849	55%
Impôts et taxes	100 369	173 041	-72 672	-72%
Dotations aux amortissements	1 292 156	1 278 026	14 130	1%
Dotations aux provisions	4 026	54 535	-50 509	-1255%
Autres charges	398 352	0	398 352	100%
Σ Charges	13 758 985	12 812 004	946 981	7%
Résultat d'exploitation	582 773	2 137 477	-1 554 704	-267%
Résultat financier	-70 812	88 355	-159 167	225%
Résultat exceptionnel	6 947	0	6 947	100%
Résultat Net avant IS	518 908	2 225 832	-1 706 924	-329%

Comparaison du Cumul des Réalisations par rapport aux Prévisions (en € H.T.)

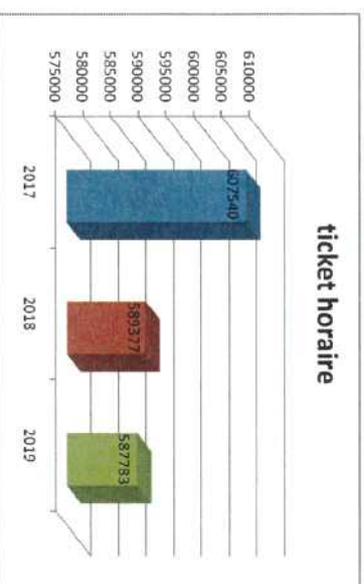
4. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2019

Fréquentation et Recettes horaires

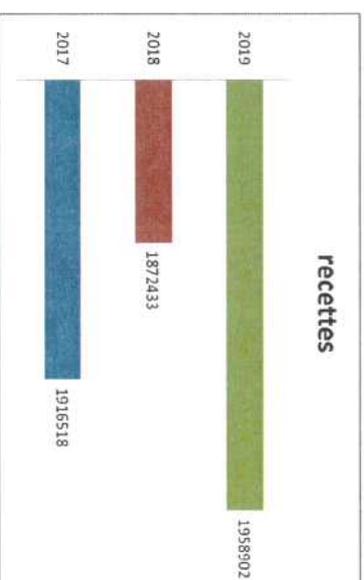
La fréquentation du parc a connu une très légère baisse pour 2019. Cette perte s'élève à 1 594 tickets soit moins de 0.3%.

La valeur du ticket moyen évolue pour 2019 (+4.9%), soit +0.16€ et s'établit à 3.3€.

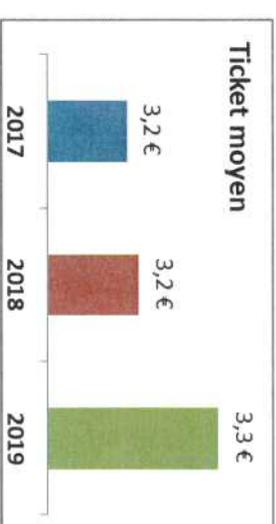
Le chiffre d'affaires concernant les tickets horaires est en hausse de près de +4.6% par rapport à 2018, soit +86 K€. Les recettes du parking Coislin sont constituées presque exclusivement par les recettes « horaires et assimilés ». Ces dernières représentent environ 99% du chiffre d'affaires.



Quantité de tickets horaires sur l'année (en unités)



Recettes horaires sur l'année (en € T.T.C.)

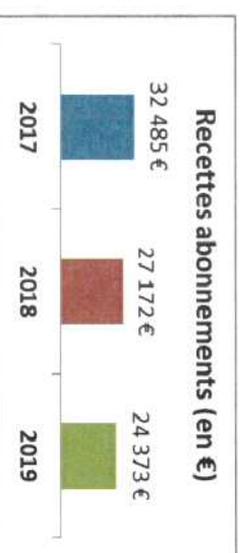
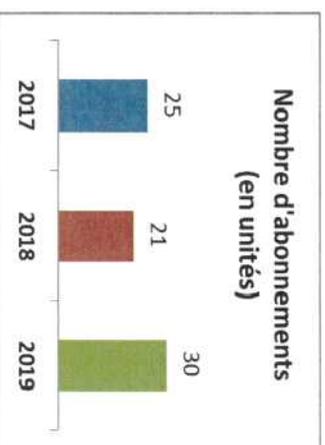


Valeur du ticket moyen horaire (en € T.T.C.)

Fréquentation et Recettes abonnés

Le parking a vocation à accueillir peu d'abonnés et les recettes représentent 1% du chiffre d'affaires. Le nombre d'abonnés est strictement limité contractuellement. Les types d'abonnements disponibles sur le parking sont 7x24 mensuel ou abonnement nuit et week-end (hors soirée du samedi).

Au 31/12/2019, il y avait 22 abonnements 7x24 mensuel et 8 abonnements nuit. La baisse de recettes abonnés alors que le nombre total d'abonnements augmente s'explique par une variation du nombre d'abonnés 7x24 durant l'année (nombre faible jusqu'en septembre).



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Nouvelle grille tarifaire au 1^{er} janvier 2019 (validée par le Bureau Métropolitain du 12 novembre 2018),
- Signature du 4^{ème} avenant le 8 octobre 2019, pour la prolongation du contrat de 6 mois soit jusqu'au 30 juin 2020,
- Le Marché de Noël a débuté le 18 novembre 2019,
- Renouvellement des forfaits exposants Marché de Noël de la place Saint Louis avec une carte congrès allant du 18/11 au 31/12 pour un montant de 220 euros, en partenariat avec la Fédération des Commerçants,
- Evénements de la Ville de Metz : festival HOP HOP HOP (11/07), défilé des fêtes de la Mirabelle (25/08), grande braderie du 28 août,
- Création de 2 places permettant la recharge de véhicule électrique.

5. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS

Travaux réalisés sur l'année 2019 :

- Intervention sur le matériel de péage et barrière signalétique suite à des sinistres durant l'année,
- Renouvellement d'installation vidéo,
- Mise à jour des équipements en paiement carte bleue "sans contact" suite à l'évolution des normes bancaires.

6. ELEMENTS D'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

Parking ouvert 24h/24 et 7j/7.

Présence du personnel :

- de 8h30 à 20h30 du lundi au mercredi;
- de 8h30 à 21h30 le jeudi;
- de 8h30 à 1h30 le vendredi et samedi;
- de 11h00 à 18h00 le dimanche.

Chaque année, le délégataire réalise une enquête de satisfaction auprès des usagers horaires et abonnés (102 répondants sur 2019). L'avenant n°3 entré en vigueur en 2019, est venu modifier son format afin d'harmoniser et rendre comparable les enquêtes pour l'ensemble des parcs de stationnement de la Métropole. Il fixe également les conditions dans la réalisation de ces enquêtes de satisfaction : quota de 79 usagers minimum pour répondre (ce qui représente 20% des places de stationnement). Q-PARK offre aux usagers répondants, une heure de stationnement.

ENVIRONNEMENT-SECURITE-PROPRETE

Le parking est surveillé par vidéo 7j/7 et 24h/24.

La qualité de l'éclairage du parking est jugée plutôt adaptée par 85,7% des usagers interrogés et l'ambiance générale plutôt adaptée voire tout à fait adaptée par 90,6% des usagers interrogés.

La propreté aux abords du parc et à l'intérieur est jugée satisfaisante voire très satisfaisante par 95,1% des usagers interrogés.

SERVICE A LA CLIENTELE

97,6% des usagers interrogés se disent satisfaits, voire très satisfaits des horaires de présence du personnel ainsi que de la qualité de l'accueil.

Plusieurs services pour le confort des clients :

- défibrillateur,
- une aide au démarrage pour batterie,
- prêt de parapluie et de poussette,
- un bureau d'informations et d'accueil,
- un garage à vélo et des espaces détente.

7. PERSPECTIVES 2020

- Avenant n°4 de prolongation du contrat DSP (6 mois supplémentaires jusqu'au 30/06/2020) pour finaliser l'appel d'offres pour le renouvellement du contrat de délégation,
- Avenant n°5 de prolongation établi dans le cadre de la crise sanitaire (8 mois supplémentaires, soit jusqu'au 01/03/2021).

Résumé de l'acte

057-200039865-20201214-2020-12-DC24-7-DE

Numéro de l'acte : 2020-12-DC24-7
Date de décision : lundi 14 décembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Rapport annuel 2019 - Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Coislin de Metz Métropole
Classification : 1.2 - Délégation de service public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/12/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201214-2020-12-DC24-7-DE
Document principal : 99_DE-24-7.pdf

Historique :

15/12/20 14:11	En cours de création	
15/12/20 14:12	En préparation	Catherine DELLES
15/12/20 16:14	Reçu	Catherine DELLES
15/12/20 16:14	En cours de transmission	
15/12/20 16:17	Transmis en Préfecture	
15/12/20 16:20	Accusé de réception reçu	